

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

4F-MDMB-BINACA LÉGALE ?

Par chems Postée le 05/03/2021 19:53

Bonjour Madame Monsieur, On ma proposer il n'y a pas longtemps un produit de synthèse, ne connaissant ni c'est effet ni sa légalité, je souhaiterais savoir si c'est un produit qui est autorisé en France ? Et si il est autorisé et t'il dangereux de le consommer ? Merci d'avance cordialement

Mise en ligne le 08/03/2021

Bonjour,

Le produit auquel vous faites référence (4F MDMB BINACA) est un cannabinoïde de synthèse qui est illégal en France. Vous trouverez au bas de cette réponse un lien vers la rubrique "cannabinoïdes de synthèse" de notre site internet. Nous vous invitons à y consulter spécifiquement le chapitre "statut légal" et "arrêté du 31 mars" dans lequel vous trouverez la nomenclature des substances interdites.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le fait que les cannabinoïdes de synthèse sont des molécules de synthèse qui ne contiennent pas de THC, mais qui en imitent les effets lorsqu'elles sont fumées. Ils sont plus puissants, plus dangereux et plus addictifs que le cannabis naturel. Par ailleurs, le risque de surdose est particulièrement élevé. Comme il s'agit de produits fabriqués illégalement, la composition chimique est susceptible de varier d'un achat à un autre achat, par conséquent l'intensité des effets pourra être très variable et non prédictible ce qui ajoute de la dangerosité à la consommation de ce produit.

C'est pourquoi, nous vous invitons à la plus grande prudence si vous souhaitez consommer ce produit. Il est nécessaire de posséder une balance de précision (au milligramme près) et de commencer par de très petits dosages.

Nous vous recommandons de lire entierement la fiche jointe en ce qui concerne les conseils de réduction des risques ainsi que les risques et complications et effets secondaires.

Si vous souhaitez échanger plus amplement à ce sujet, nos écoutants sont accessibles 7j/7 de 8h à 2h du matin au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par tchat via notre site.

Bien cordialement,

En savoir plus :

- cannabinoïdes de synthèse